

Avesnes'Actu

Janvier 2025

UNE VILLE ANIMÉE

Avesnes-le-Comte



www.mairie-avesneslecomte.fr

Informations pratiques

Mairie

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30 - 03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

Rencontre des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi après-midi.

Les adjoints et conseillers délégués reçoivent également sur rendez-vous.

Médiathèque André BIGUET :

Lundi et Mardi de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h - 03.21.58.04.98

Recherches généalogiques : 1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous - 03.21.60.67.00

Permanences associatives à la mairie annexe :

France victime : Le vendredi de 8h à 12h

03.21.71.62.00

SIAO : Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30
07.60.10.69.62

ATPC : Le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.63.74.74

K-d'ABRA : Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30 - 06.81.56.53.59

FJEP Pas en Artois : Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h - 03.21.55.72.68

Plateforme des aidants : Sur rendez-vous

Le vendredi de 13h30 à 17h30 - 03.21.47.07.70

M.D.S de l'Arrageois

P.M.I. / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

03.21.16.10.30



Par téléphone
03 21 220 200

Par mail
habitat@campagnesartois.fr

Sur la plateforme
www.campagnesartois.fr

Directeur de la publication
Sébastien BERTOUT

Conception et réalisation
Synergie communication



Vie Pratique

Informations aux aînés

Vous êtes nés en 1960 ? pensez à venir vous inscrire en mairie afin de recevoir toutes les informations qui vous sont destinées (repas des aînés, semaine bleue, colis de fin d'année...).

Repas des aînés 2025

Le traditionnel repas des aînés offert par la commune aux aînés de plus de 65 ans se déroulera le dimanche 16 Mars à partir de 12h00, salle Danielle Mitterrand.

Cette journée conviviale est l'occasion de passer une journée agréable et de se retrouver entre amis, entre voisins...

Vous souhaitez y participer ? N'oubliez pas de réserver votre place en mairie avant le 28 février.



Brocante de la Foire de Printemps

La brocante de la Foire de Printemps se prépare déjà !! Elle se déroulera le dimanche 27 Avril, en même temps que la foire commerciale. Elle se déroulera de 8h à 18h.

Afin de donner priorité aux habitants, les inscriptions pour la brocante sont ouvertes exclusivement pour les avésnois jusqu'au 22 février. Vous pouvez déjà réserver votre emplacement au 06 30 08 07 71 (Murielle CAUET) ou au 06 98 41 82 50 (Micheline MARTIN). Attention les emplacements partent vite !!



Inscriptions scolaires

Les nouvelles inscriptions à l'école Ferry-Verlaine pour la rentrée 2025 seront ouvertes à partir du 29 Janvier pour les avésnois et les extérieurs. Les enfants peuvent être accueillis à partir de l'âge de 2 ans selon le nombre de places disponibles. Les dossiers sont à retirer en mairie et à retourner avant le 15 Mars.

Jobs d'été

Tu souhaites travailler cet été pour ta commune ? Les candidatures pour les jobs d'été sont ouvertes ! Des contrats d'une durée de 3 semaines sont proposés au sein des services techniques aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Au programme : travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts, rénovation de peintures, préparation des différentes animations estivales...

Nouveauté cette année, des contrats seront proposés pour travailler à la Bergerie.

Les premiers contrats débiteront le 1er Juillet.

Tu souhaites candidater ?

**Dépose ta lettre
de motivation
en mairie
avant le 31 mars.**



L'édito du Maire

Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



En ce début d'année 2025, je tiens à m'adresser à vous avec un message d'espoir et de solidarité.

L'année écoulée a été marquée par des événements malheureux au niveau local, national et international. Ces dernières semaines nous ont rappelé que des événements climatiques intenses ou violents pouvaient frapper n'importe où et n'importe quand, dans tous les cas de manière plus fréquente.

La France est également touchée par une crise politique sans précédent qui paralyse nos institutions et qui met à mal toutes les collectivités. La commune d'Avesnes-le-Comte n'est pas épargnée. Certains groupent politiques issus de l'Assemblée Nationale s'amuse de cette situation qui leur amène la lumière. Evidemment, faire le buzz avec des dé-

clarations fracassantes c'est très à la mode mais lorsqu'il s'agit de faire ou de voter des propositions sérieuses et qui tiennent la route, c'est bien plus difficile ! Mieux vaut rejeter la faute sur certaines catégories de personnes, ça plaît beaucoup aux experts des réseaux sociaux. Pendant ce temps-là, beaucoup d'entre nous traversent des moments difficiles.

Je reste convaincu que c'est dans l'adversité que nous trouvons notre force et notre résilience. La solidarité et l'entraide ont toujours été au cœur des valeurs de la ruralité et notamment de notre commune. C'est dans cet esprit que je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2025 placée sous le signe de la sérénité, de la santé et de l'épanouissement.

Je reste déterminé à travailler avec et pour les avesnois, afin de poursuivre le projet communal. Nous avons tous un rôle à jouer dans la dynamique de notre village, et je suis confiant que nous parviendrons à relever les défis qui se présentent à nous notamment les deux projets majeurs qui se mettront en mouvement dans les deux années à venir : la rénovation de l'église St Nicolas dont le dossier de subvention sera déposé dans les semaines qui viennent, et la restructuration du centre-bourg qui pourrait démarrer à la fin de cette année.

Evidemment, ces grands chantiers pour notre commune n'occulteront pas les autres projets que le Conseil municipal devra mener tant sur le domaine de la voirie et des bâtiments que dans celui des associations, du commerce et de la sécurité.

Sur ces sujets, vous découvrirez dans ce bulletin les avancées significatives. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli mais nous restons toutefois conscients du travail qu'il reste à réaliser.

Pour avancer, il faut libérer son regard du poids du passé et embrasser les possibilités de demain.

Prenez soin de vous et de vos proches, et n'oublions jamais la force et les atouts de notre commune et de ses habitants. Que cette nouvelle année soit une source de projets inspirants et de belles rencontres.

Bonne année 2025 !

Votre Maire
Sébastien Bertout

Nous sommes 1862 Avesnois !!

Les résultats du recensement de la population réalisé début 2024 sont tombés et montrent une augmentation de la population communale.

Alors que les estimations de l'INSEE prévoient 1819 habitants comme chiffre de référence au 1er Janvier 2024 (en baisse depuis plusieurs années), **le recensement a dénombré 1862 habitants.**

Une bonne nouvelle pour notre bourg et son attractivité. Merci encore aux agents recenseurs pour leur investissement et aux habitants pour leur participation à ce processus.

Ce nouveau chiffre de la population sera pris en compte à partir du 1er Janvier

2026 notamment pour le calcul des dotations.

D'ici l'été, d'autres informations issues du recensement seront publiées afin de mieux connaître les caractéristiques

(âges, mixité, logement...) et les besoins de la population.

Enfin, si vous avez rejoint la commune dernièrement, n'hésitez pas à venir vous présenter en mairie.



Solidarité

Colis de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, près de 400 colis ont été offerts à nos Aînés âgés de plus de 65 ans.

Un colis entièrement confectionné auprès des commerçants avesnois. Il contenait une boîte de chocolat, une bouteille de crémant et des bons d'achat auprès du

Boucher-Traiteur et des boulangeries pour permettre aux aînés de choisir un produit frais de leur choix chez nos artisans.

Un colis toujours très apprécié.



La commune soutient (aussi) les jeunes

Dès le plus jeune âge avec le traditionnel cadeau de naissance remis chaque année à l'occasion de la Fête des familles jusqu'au 1er Job d'été sans oublier l'aide au permis de conduire, au BAFA, les kits de fournitures scolaires pendant les années collège

ou encore l'aide à l'adhésion dans un club sportif avesnois ou l'inscription à l'école intercommunale de musique, la commune soutient les jeunes tout au long de leur parcours. Chaque année, au cumul, ce sont ainsi près de 200 enfants et jeunes (et leurs

familles) que la commune aide. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour en bénéficier également.





Sécurité

Depuis février 2024, une quinzaine de caméras de vidéoprotection sont en service sur la commune. Situées sur des secteurs stratégiques, elles permettent d'offrir un maillage optimal de la commune mais également du territoire.

Après un an de fonctionnement, les services de gendarmerie nous ont fait part d'un bilan positif de cette installation qui a contribué directement ou indirectement à résoudre une dizaine d'affaires à l'échelle du territoire.

En parallèle, toujours selon les services de gendarmerie, les actes de vandalisme ont quasiment disparu sur la commune.

Les contacts entre la commune et les services de gendarmerie sont réguliers et l'année 2025 devrait permettre de les renforcer encore un peu plus. Ainsi, dans les prochains mois, en lien avec la démarche « Petites Villes de Demain », un contrat local de Sécurité sera signé avec la gendarmerie. Ce document permettra de renforcer encore plus les relations mais également la présence des gendarmes

sur la commune. Il viendra compléter le protocole de rappel à l'ordre signé entre Monsieur le Maire et le procureur de la République en février 2024.

En parallèle, la commune s'inscrit d'ici l'été au dispositif de « participation citoyenne ». Celui-ci vise à développer auprès des habitants, une culture de la prévention de la délinquance, en identifiant notamment des citoyens référents volontaires, personnes ressources pour la commune et la gendarmerie. Pour cela, une réunion publique de présentation du dispositif mais plus globalement un temps d'échanges entre les habitants et la gendarmerie sera proposé lors du 1er trimestre. Intéressé par ce dispositif? Vous pouvez dès maintenant vous faire connaître en mairie.

L'application « Ma Sécurité »

Une application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est désormais disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Cette application permet notamment de déposer une plainte en ligne, de réaliser des signalements, de retrouver les actualités et des notifications locales de sécurité comme des appels à vigilance en cas de cambriolages.



Les EDPM, qu'est-ce que c'est ?

On en voit de plus en plus souvent, ce sont les **Engins Personnels de Déplacement Motorisés** comme par exemple les trottinettes électriques, les draisienne électriques ou encore les gyropodes, etc.

Ces engins sont soumis à une réglementation et au code de la route, comme tout véhicule sur la voie publique, et sont sous la responsabilité de leur utilisateur ou leurs responsables légaux.

Voici ce qu'il faut savoir afin d'adopter le meilleur des comportements avec ces engins qui de nos jours, sont de plus en plus nombreux et qui à tort pourraient être considérés comme des jouets. Cet article ne concerne que leur utilisation sur la voie publique :

- Obligation du propriétaire d'assurer l'engin et, en agglomération, de circuler sur la chaussée à défaut de pistes ou bandes cyclables, à 25 km/h maximum

- Interdiction de circuler hors agglomération sauf sur les voies vertes ou les pistes cyclables

- Le port du casque est obligatoire et, comme pour les cyclistes, écouter de la musique via

des écouteurs ou oreillettes peut s'avérer très dangereux (on n'entend pas le danger arriver), c'est donc interdit.

Evidemment on monte seul sur son engin motorisé et comme pour tout véhicule, il

est interdit de circuler en ayant consommé de l'alcool ou autre produit stupéfiant. Le stationnement sur le trottoir est possible si l'engin ne gêne pas la circulation des piétons.





Tiers-Lieu la Bergerie

Une fin d'année festive et créative à La Bergerie

À La Bergerie, la fin d'année a été un tourbillon de créativité, de rires et de magie !

En octobre, les ateliers «À vos pinceaux» animés par l'artiste peintre Ségolène Cassoret, ont réuni une trentaine d'enfants



afin de réaliser de nouvelles décorations de Noël sur le thème enchanteur de la banquise qui ont ensuite été installées durant la période des fêtes à l'angle de la mairie.

La Bergerie a également eu l'honneur de la visite de Benoît Saison et de son Art Truck, qui a initié petits et grands à l'art délicat de la typographie, une expérience unique qui a fait voyager les mots.



A l'occasion d'Halloween, un premier atelier FaBLab a été proposé avec l'équipe du Labot. Les petits constructeurs ont réalisé des créations originales mêlant technologie et effroi...

Le concours de dessins a rassemblé près d'une quarantaine de participants. Les œuvres, effrayantes et pleines de créativité, ont été récompensées lors de la soirée



Halloween, organisée avec Fest'Avesnes, qui a réuni une joyeuse troupe de près de 80 petits monstres et leurs parents dans une ambiance effrayante... mais surtout festive !

En novembre, la créativité était de nouveau au rendez-vous avec les ateliers «Sillons d'art» animés par Yannick Masson. Ensemble, nous avons peint une explosion de couleurs sur le sol de la cour, transformant cet espace en une véritable œuvre d'art collective.



Puis, un nouvel atelier FaBLab a permis la réalisation d'un calendrier de l'avent, prêt à embellir le mois de décembre.



Les derniers ateliers de couture de l'année animés par Claire ont permis aux adultes et enfants de coudre de magnifiques chaussettes de Noël et de découvrir l'art du Furoshiki.



Nous avons également eu le plaisir d'accueillir le comédien et metteur en scène Bernard Sultan pour une soirée «Valises contées», qui a transporté le public dans des petites parenthèses de vie. Le moment fort de Décembre fut la visite de Saint Nicolas, organisée avec Fest'Avesnes. Plus de soixante enfants, émerveillés, ont eu la chance de rencontrer le grand saint et de repartir les bras chargés de sourires et de souvenirs.



Pour terminer l'année en douceur, décembre a accueilli deux séances de contes de Noël à la médiathèque. Les yeux brillants, une quarantaine de petits usagers ont écouté des histoires magiques avant de savourer un goûter en compagnie... du Père Noël en personne !

Merci à tous ceux qui ont participé et fait de ces événements des moments inoubliables. L'année 2025 s'annonce déjà pleine de nouveautés... Pensez à suivre la page Facebook « La Bergerie » et à consulter notre programme pour ne rien manquer !



PROGRAMME DE LA BERGERIE



Février - Mars 2025

Café littéraire
"Mon carnet de lecture"
Samedi 1er Février

de 10h à 11h - Entrée libre -



FabLab "Le Circuit"



Lundi 17 Février

- à partir de 8 ans -
de 10h à 12h



Mercredi 19 Février

- Spécial Mini Makers (5/7 ans) -
de 10h à 12h



Vendredi 21 Février

- à partir de 8 ans -
de 10h à 12h



(sur inscription)

Atelier Couture Parent - Enfant
Mercredi 12 Mars

de 14h à 16h



Animé par l'Atelier de Claire

(sur inscription)

Atelier Généalogie

Lundi 03 Février

de 14h à 17h



Organisé par E.S.C.A.L.E - Entrée libre -

Ateliers "Home Organising"

Animés par

SO MINIMA

Samedi 22 Mars

de 10h à 12h

Atelier Adultes

Découverte du "Home Organising"

- Initiation aux méthodes de tri et de rangement
- Aide au désencombrement de la maison

Samedi 29 Mars

de 10h à 12h

Atelier Enfants

"Range ta chambre"

- Initiation aux méthodes de tri et de rangement
- Aide au désencombrement et à l'organisation de la chambre

(sur inscription - nombre de places limité)

à venir !

Vente de livres solidaires

Au profit de l'CCMS de Nesles-la-Comte

Vendredi 4 Avril

14h - 19h

au sein de la médiathèque

Bourse aux livres

Samedi 5 Avril

10h - 15h

Bourse aux livres au profit de l'CCMS de Nesles-la-Comte

Venez vendre vos livres d'occasion !

FabLab "Le Circuit"



Mercredi 05 Février

- Spécial Mini Makers (5/7 ans) -
de 10h à 12h



(sur inscription)

Café littéraire

"Mon carnet de lecture"

Samedi 1er Mars

de 10h à 11h - Entrée libre -



Atelier Généalogie

Lundi 03 et 17 Mars

de 14h à 17h

Organisé par E.S.C.A.L.E - Entrée libre



FabLab "Le Circuit"



Mercredi 05 Mars

- Spécial Mardi Gras -
de 10h à 12h



Mercredi 19 Mars

- à partir de 8 ans -
de 10h à 12h



Mercredi 26 Mars

- Spécial Mini Makers (5/7 ans) -
de 10h à 12h

(sur inscription)



FabLab "Le Circuit"



Mardi 11 Février

- à partir de 8 ans -
de 10h à 12h



Vendredi 14 Février

- Spécial Mini Makers (5/7 ans) -
de 10h à 12h

(sur inscription)



Suivez nous sur Facebook
"La Bergerie"

Renseignements et inscriptions : 03.21.58.04.98
media@theque@mairie-avesneslecomte.fr



Sécurité

Les Pompiers

La commune à la chance et l'honneur d'accueillir un Centre d'Incendie et de Secours.

Cet équipement a dernièrement fait l'objet de travaux de rénovation et d'extension portés par le SDIS du Pas-de-Calais. Début Décembre, le lieutenant David Wailly avait souhaité convier les riverains-voisins de la caserne à venir la visiter. Les avesnois présents ont pu (re)



découvrir un bâtiment qui offre de meilleures conditions de travail, de repos et de préparation pour nos sapeurs-pompiers au service de la population du territoire. Une visite très appréciée.



Le centre d'Avesnes-le-Comte couvre un secteur de 44 communes représentant plus de 15 000 habitants. En cas de nécessité sur certaines sinistres, les pompiers peuvent également renforcer les centres voisins. En 2024, 1230 interventions ont été réalisées.

L'effectif du centre est composé de 9 sapeurs-pompiers professionnels et 65 volontaires. Pour assurer le fonctionnement du centre, une garde composée de 7 Sapeurs-Pompiers est présente en permanence.

Le centre dispose également d'une section de jeunes sapeurs-Pompiers (JSP) à laquelle participe 30 jeunes du territoire.



Au niveau du matériel, le centre peut s'appuyer sur une dizaine de véhicules dont par exemple un camion-citerne dédié à la lutte contre les feux de forêt. Au-delà de leur engagement pour la population, les pompiers participent également au dynamisme et à la vie associative de la commune.

Ainsi leur présence toujours très nombreuse aux commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre mais également aux festivités du 14 juillet permet de proposer un défilé dans les rues de la commune au rythme de la musique jouée par la Cécilienne. Pour la Fête Nationale, les pompiers réalisent également un exercice de démonstration toujours très apprécié par le public présent.

L'amicale des Pompiers et les Jeunes Sapeurs-Pompiers organisent chaque année un repas ouvert à tous ainsi qu'un loto qui connaît un succès remarquable. En fin d'année, la fête de la Sainte Barbe (leur sainte patronne) est l'occasion pour nos pompiers d'honorer leur engagement lors d'une cérémonie organisée salle Danielle Mitterrand qui permet également pour nombreux d'entre-eux d'être décorés et valorisés.





Patrimoine

La commune d'Avesnes le Comte a obtenu le label « Village patrimoine ».

Ce label, reconnu en France, regroupe des villages de moins de 2 500 habitants, qui mettent en avant leur patrimoine architectural, culturel et végétal. Ce label a été créé en 2003 et regroupe essentiellement des villages des Hauts de France. C'est le cas de plusieurs communes des Campagnes de l'Artois, et de Normandie, comme le Mont-Saint-Michel. Il est porté au niveau local par « Arras Pays d'Artois Tourisme ».

Le travail collaboratif entre la commune et l'association « Avesnes Patrimoine ».

Cette labellisation n'aurait pas pu être effective sans la participation de la nouvelle association « Avesnes Patrimoine ». Présidée par Jacques Duquesnoy et composée de membres férus d'histoire locale, l'association avait déjà organisé les journées du patrimoine en

septembre dernier. Ils ont de nombreux autres projets et idées pour valoriser l'histoire et le patrimoine avesnois.

Passage du jury.

Un jury composé de membres de l'association nationale dont le Maire de Mont-Saint-Eloi, Président ainsi que celui de Saulemont, un paysagiste du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), s'est rendu début Novembre sur la commune afin d'évaluer la présentation d'Avesnes-le-Comte à deux voix (celle du Maire et celle de Marie-Christine Duquesnoy). Une visite limitée à une heure de la commune, guidée par les membres d'Avesnes Patrimoine, s'est déroulée au travers de quelques rues, ruelles et lieux emblématiques de notre bourg. Le jury a pu découvrir une petite partie de notre patrimoine architectural ainsi que végétal. Le parcours s'est terminé au Petit-Saint-Pol où Christelle et Guy ont réservé un bel accueil avec des produits locaux.

Ce label, valable 5 ans, nous oblige.

Remis officiellement lors de la cérémonie des vœux à la population, le label nous est acquis pour une durée de cinq ans, il faut donc le faire vivre. Le cahier des charges du label est un document qui permet de prendre en compte un certain nombre d'éléments dans la réalisation des projets de la commune : mobilier urbain, matériaux, plantation de végétaux locaux etc...

D'ici les cinq années, l'association et la commune mettrons en place des événements, des nouveaux lieux à découvrir et pourquoi pas une application numérique. N'hésitez pas à rejoindre ce projet et l'association si vous souhaitez vous aussi participer à cette démarche.

L'association Avesnes Patrimoine est également à nos côtés ainsi que la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de l'église St Nicolas.





Travaux

Installation d'une écluse rue Louis Petit

Le programme de sécurisation des axes routiers, et en particulier des entrées de la commune s'est poursuivi en novembre dernier par l'installation d'une écluse rue Louis Petit.

Cet aménagement vise à réduire la vitesse en donnant la priorité aux véhicules sortants vers Manin. Il devrait finaliser la sécurisation de cet axe avec les coussins berlinois installés en 2023 au niveau de la résidence des pommiers et le changement de régime priorité avec la rue de l'Égalité et la résidence Jean Moulin. Cela devrait amener à une vitesse raisonnable à condition de respecter les règles.

En 2025 d'autres secteurs seront concernés par des aménagements en tenant compte des prérogatives du Département liées aux routes (largeur, circulation) mais également des possibilités financières dans un contexte contraint et de diminution des subventions publiques.



Expression des groupes politiques

Le Groupe Majoritaire

2024 fut l'année de la concrétisation d'une partie des grands projets voulus par la municipalité pour répondre au mieux à la vie quotidienne. Dans le contexte actuel semé de doutes, la feuille de route que nous avons définie demeurera.

Les contraintes financières liées aux restrictions et au trouble politique

national amèneront à prendre un chemin peut-être un peu plus long pour atteindre les objectifs.

Cependant, les perspectives annoncées restent atteignables et même au-delà d'un mandat. Le travail des élus et leur motivation sont essentiels, ils se reflètent d'ailleurs au sein du conseil municipal dont l'approbation des délibérations est quasi unanime.

La volonté de ce dernier étant de parvenir

à améliorer l'espace de vie de tous en prenant le temps de trouver les meilleurs moyens d'y parvenir.

« Ce qui manque, ce n'est pas le temps, mais la patience » (Maria Montessori), que cela nous inspire !

Nous vous souhaitons en cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches, la santé, la joie, la prospérité et la concrétisation de tous vos vœux.

Le Groupe Minoritaire

Le mois de janvier n'étant pas encore terminé, permettez-nous de commencer cet article en vous souhaitant tous nos vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets et surtout de bonheur.

2024 s'en est allé, 2025 débute. Cette année sera la dernière année civile entière du mandat municipal actuel. Elle sera donc l'heure des premiers bilans de la

mandature, et permettra de voir l'impact des décisions prises pour les administrés : quid des différents « étiquetages » de la commune : petite ville de demain, village patrimoine, ... ? mais aussi où en est la redynamisation commerciale promise du centre bourg ? et bien d'autres thèmes encore...

Cette année pré-électorale verra aussi ressortir du bois des personnes absentes de la vie de la commune depuis les dernières élections.

Il conviendra alors à chacun de savoir différencier opportunisme et envie réelle de travailler et s'impliquer pour la commune.

Espérons, enfin, que 2025 soit plus paisible au niveau social afin de permettre à chacun de vivre le plus paisiblement possible.

A nouveau, Mesdames, Messieurs, meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.



Nouvelles Activités commerciales

Depuis quelques mois, différentes activités commerciales ont ouvert ou ont été repris sur la commune

Depuis le mois d'août 2024, la commune accueille une nouvelle activité d'esthétique « MG Création ».

Margaux Goulet est esthéticienne et prothésiste onguilaire. En attendant une installation dans le centre du bourg, Margaux exerce à son domicile au 7, rue Neuve, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 17h30. Prise de rendez-vous au 07.55.18.12.57



Depuis quelques mois, Florence Pierron a créé son auto-entreprise de couture « **Les aiguilles de Flo** ». Passionnée depuis de nombreuses années, elle passe du statut amateur à professionnel. Réparation de vêtement mais aussi : Patchwork, corbeille, essuie-mains, toutes ses créations sont personnalisables.

« Les Aiguilles de Flo » au 06.42.32.55.11
florence.danchin@outlook.fr



Changement de propriétaires,

Depuis cet été, nos deux sociétés de transports ambulanciers ont changé de propriétaires.

Monsieur Bertin ayant souhaité profiter de sa retraite, a cédé son entreprise à Monsieur Papegaey. Quant aux Ambulances Escaillet, elles ont été reprises par Philippe Duparcq et Dino Vicenti.

Tous les trois ont une solide expérience d'ambulancier et d'entrepreneuriat.

Ils souhaitent apporter de nouveaux services aux habitants d'Avesnes-le-Comte et du territoire.



Depuis octobre 2024, l'auto-école « Succeed » a laissé la place à « Kév-Conduite ».

Implantées sur le secteur d'Arras, les auto-écoles Kév-Conduite sont dirigées par Kévin Thiebault. Il connaît bien Avesnes-le-Comte pour y avoir habité. La nouvelle enseigne avesnoise propose une formation au permis B de qualité et souhaite développer la partie moto et, à l'avenir, le poids lourd.



Du nouveau à la station Total

Qui ne connaît pas Madame Bona ?

C'est un visage que de nombreux visiteurs de passage à Avesnes rencontrent depuis bientôt soixante ans !

Marie-Bernadette Bona a repris le Garage et la station avec son époux en 1965. C'est dire si elle en a vu passer des générations d'Avesnois dans son commerce.

Cela fait bien longtemps qu'elle mène son établissement seule sept jours sur sept, jusqu'à il y a peu puisque Marie-Bernadette a décidé de se reposer le dimanche après-midi ! Elle le mérite bien puisqu'elle travaille depuis le décès de sa maman lorsqu'elle n'avait que 15 ans. A

l'heure où le débat sur l'âge légal de la retraite est encore d'actualité, Madame Bona cumule à elle seule plus de 280 trimestres ! Cela fait d'elle la plus ancienne commerçante d'Avesnes-le-Comte. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter puisqu'elle poursuit son activité avec Monsieur Dequidt, un agriculteur de Frévent que le destin a mis sur son chemin.

Cela valait bien une visite de Monsieur le Maire qui en a profité pour lui remettre un joli bouquet de fleurs. Bravo à Madame Bona pour cette longévité et pour les services qu'elle propose à la population du territoire.

Après 60 années de service auprès de ses clients, Madame Bona a donc décidé de céder son entreprise à Monsieur Maximilien Dequidt.

Celui-ci est présent tous les matins à la



station afin de vous accueillir, toujours accompagné de Marie-Bernadette qui ne compte pas quitter la station étant très attachée à sa fidèle clientèle.

Le nouveau propriétaire souhaite diversifier son offre de service. Cet été il avait déjà installé un distributeur de fraises. Depuis quelques semaines, il propose sur commande la vente de paniers de fromages constitués de fromages locaux. Pour commander ou vous renseigner, vous pouvez suivre sa page Facebook « Les paniers de fromages avesnois ». Enfin, deux bornes de recharge électrique ont également fait leur apparition.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS



Février - Mars 2025

Concours de Belote
Samedi 1er Février

Organisé par Atrébate Football Club

Repas de la Société de Chasse
Samedi 22 Février

Organisé par Le Garenne Avesnois

AVESNES-LE-COMTE
Festival de la Vieillesse

L'humour est dans le pré
7, 8, 9 mars 2025

Vendredi 7 Mars 20h - Plateau avec tous les artistes
Samedi 8 Mars 14h30 - Artistes invités
Dimanche 9 Mars 14h30 - Artistes invités

JOVANY
LES ANIMAUX
Samedi 8 Mars 20h

LEA RADUSZINSKI
Samedi 8 Mars 20h

TONY SAINT LAURENT
OFFRANCE
Samedi 8 Mars 20h

DENIS MARCHEL
Dimanche 9 Mars 14h30

RESERVATION : 03 22 22 42 82
04 71 79 16 34

COMPAGNIES de ARTISTES

LOTO
Samedi 8 Février

Organisé par La Pétanque Avesnoise

AVESNES-LE-COMTE
SALON de L'AGRICULTURE
Samedi 22 février 2025

Sortie au Salon de l'Agriculture
Réservation uniquement par téléphone au 03 22 22 42 82 ou 04 71 79 16 34

à partir de 5 ans, 12,00€ - 12 à 17 ans, 10,00€ - 18 à 24 ans, 8,00€ - 25 ans et plus, 6,00€

Séance Cinéma
"MUFASA, le roi lion"
Jeudi 13 Février

14h30
ouverture des portes à 14h

MUFASA

Séance Cinéma
"God save the TUCHE"
Dimanche 2 Mars

15h00
ouverture des portes à 14h30

TUCHE

Repas des aînés
Dimanche 16 Mars

Offert par la municipalité

LOTO
Samedi 15 Février

Organisé par Le comité de jumelage

Compétition Départementale de Tir à l'Arc
Dimanche 9 Mars

Organisée par Les archers, les jeunes

LOTO
Samedi 22 Mars

Organisé par L'APE école Ferry-Verlaine

Repas Atrébate Football Club
Samedi 29 Mars

Organisé par l'AFC

Facebook
Suivez nous sur Facebook "Mairie Avesnes le Comte Officiel"

www.mairie-avesneslecomte.fr

Concep

Réalisation : Synergie Communication - 03 21 22 81 70 - contact@synergie.com.fr